

## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

### ORDRE DU JOUR SESSION ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance

Période de question – Parole à l'assemblée

4. Rapport des comités
  5. Trésorerie
  6. Adoption des comptes fournisseurs
  7. Engagement de crédits – Mars 2009
  8. Demande de compensation pour un axe à double vocation au ministère des transports
  9. RGDMMR Session d'information sur le programme de gestion des boues
  10. Demande de certificat d'autorisation auprès de la loi sur la Qualité de l'environnement- Autorisation de signataire.
  11. Appui à la demande de M. Jean Tessier à la CPTAQ
  12. Service en sécurité incendie – Embauche d'un pompier volontaire
  13. Age d'or de lac-aux Sables demande d'exemption de taxes municipales
  14. Appui à régie de gestion des matières résiduelles de la mauricie- Demande d'assistance gouvernementale pour le recyclage.
  15. Adjudication de contrat – Rénovation chalets des loisirs –
  16. Demande de majoration de la subvention annuelle à la ministre des transports
  17. Ministère des Transports Offre de contrat –Fauchage des abords de routes
  18. Remerciement au Canadien National
  19. Service de protection incendie Autorisation d'utilisation de l'habit de combat.
  20. Reporté
  21. Reporté
  22. Kiosque PPVM – Appel de candidatures
  23. Demande de soutien financier Carrefour culturel Mékin'Art
  24. Fédération canadienne des municipalités- Mobilité de main d'œuvre entre les provinces
  25. Avis de motion pour modifier le règlement 2008-481 sur la location de salle afin de modifier les heures d'ouvertures pendant la période des fêtes
  26. Enfouissement commercial par conteneur
  27. Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
  28. Formation de l'admq .
  29. Cérémonie -désignation commémorative de la bibliothèque
  30. Centre d'action Bénévole Ménac 25<sup>E</sup> Anniversaire de fondation
  31. Colloque de la sécurité civile mission santé les 7 et 8 mai prochains
  32. Ventes pour taxes- Mandater un représentant
  33. Sablière-municipal renouvellement du certificat d'autorisation
  34. Appel de candidature poste d'inspecteur- adjoint en bâtiment saisonnier
  35. Sablière-Ministère des transports
  36. Varia
  - 36.1 Demande d'aide financière CLUB DE GOLF TAWACHICHE (Club de Golf Le St-Rémi)
  - 36.2 Étude géotechnique Mandat LVM Technisol
  - 36.3 Procédure d'entretien des chemins
  - 36.4 Appel de services déneigement de la coopérative de logement
  - 36.5 Détour pont de St-Casimir
- Période de question – Parole à l'assemblée
37. Levée de l'assemblée

*Province de Québec*

*Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables*

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce deuxième jour de mars deux mil neuf (2 mars 2009) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire  
Jacques Champagne, conseiller  
Marielle Denis, conseillère  
Yvon Bourassa, conseiller  
Jean-Pierre Delisle, conseiller

Suzanne Béland, conseillère absente  
Réal Marcotte, conseiller absent

***FORMANT QUORUM***

**Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire. Monsieur Michel Désaulniers, Directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**2009-03-057**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 2 mars 2009 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

**2. Adoption des procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la session régulière du 2 février 2009 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

**2009-03-058**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le procès-verbal de la session régulière du 1 février 2009 soit et est adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE

**3. Correspondance**

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 02-03-2009 préparé par monsieur Michel Désaulniers, Directeur général & Secrétaire-trésorier faisant état de la correspondance du mois ;

**2009-03-059** EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 02-03-2009.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 7h40  
Fin : 7h52

**4. Rapport des comités**

-L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport des activités du mois de février 2009.

-Nomination au CCE

**5. Trésorerie**

**6. Adoption des comptes fournisseurs**

**2009-03-060** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 28 février 2009 au montant de 18 554.14\$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 28 février 2009.

---

Michel Désaulniers  
Directeur général & Secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

**7. Engagement de crédits – Mars 2009**

**2009-03-061** Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

Formation de pompier	3 543\$
Achat du traîneau Premier répondant	6 484\$
<b>Total</b>	<b>10 027\$</b>

ADOPTÉE

## **8. Demande de compensation pour un axe à double vocation au Ministère des Transports**

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Ressources Naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

<b>Nom du ou des chemins sollicités</b>	<b>Longueur à compenser</b>	<b>Ressource transportée</b>	<b>Nombre de camions chargés/an</b>
Chemin Tawachiche	10,8 km	Bois	1 000 voyages

**2009-03-062**

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné et ce, sur une longueur totale de 10,8 km.

ADOPTÉE

## **9. RGDMRM - Session d'information sur le programme de gestion des boues**

**2009-03-063**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inspecteur en bâtiment à assister la session d'information du Mardi 17 mars 2009 à St-Étienne des-Grès et que la municipalité assume les frais de déplacement.

ADOPTÉE

## **10. Demande de certificat d'autorisation auprès de la loi sur la qualité de l'environnement- Autorisation de signataire.**

**2009-03-064**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables autorise M. Luc Guillemette du Groupe Synergis à signer pour et au nom de la Municipalité la demande de certificat d'autorisation (Art. 22 LQE) pour le projet d'aménagement des bassins d'épuration des eaux usées. Il est également résolu que Luc Guillemette puisse représenter les signataires auprès des instances gouvernementales relativement à la demande de certificat en vertu de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement.

ADOPTÉE

## **11. Appui à la demande de M. Jean Tessier à la CPTAQ**

**ATTENDU QUE** le lot visé par la présente demande n'est pas cultivé et n'est pas une érablière ;

**ATTENDU QUE** le lot visé que l'on désire en augmenter la superficie, est utilisé actuellement pour un usage résidentiel autorisé par les décisions 135278 et 346327;

**ATTENDU QUE** la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire même si d'autres endroits sont disponibles sur le territoire en zone blanche (mais qui ne sont pas adjacents au lot que l'on souhaite agrandir) ;

**ATTENDU QUE** l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes du lot visé par la demande ou des lots voisins ;

**ATTENDU QUE** la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté ;

**ATTENDU** la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire ;

**ATTENDU QUE** la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région ;

**ATTENDU QUE** la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;

**ATTENDU QUE** la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur ;

**2009-03-065**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par monsieur Jean Tessier auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE

## **12. Service en sécurité incendie – Embauche d'un pompier volontaire**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur du service incendie, monsieur Daniel Beaupré à l'effet de nommer monsieur Keven Grandbois pompier volontaire;

**2009-03-066**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme monsieur Keven Grandbois, pompier volontaire pour le Service Sécurité Incendie de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables

ADOPTÉE

**13. Age d'Or de Lac-aux-Sables - Demande d'exemption de taxes municipales**

2009-03-067

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appui le conseil de l'âge d'or de Lac-aux-Sables dans sa demande auprès de la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉE

**14. Appui à Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la Mauricie- Demande d'assistance gouvernementale pour le recyclage.**

**ATTENDU** la crise financière qui sévit dans le domaine de la vente des matières recyclées et qui met en péril la survit des centres de tri au Québec, plus particulièrement celui de Récupération Mauricie ;

**ATTENDU** que Récupération Mauricie est une société détenue conjointement par le Groupe RCM de Yamachiche, une organisation à but non lucratif (un centre de travail adapté), et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, un organisme public (au sens de la Loi sur la fiscalité municipale) regroupant les municipalités de la Mauricie;

**ATTENDU** que Récupération Mauricie est un centre de tri mécanisé et moderne construit il y a quatre ans avec du financement privé et municipal sans aucune subvention gouvernementale;

**ATTENDU** que plus de 70 personnes sont à l'emploi de Récupération Mauricie;

**ATTENDU** que les 90 emplois à l'usine de Groupe RCM à Yamachiche sont tributaires de la poursuite des opérations de tri et de recyclage de Récupération Mauricie;

**ATTENDU** que 70 % de tous ces emplois sont occupés par des personnes handicapées;

**ATTENDU** que les activités de recyclage réalisées en 2009 sur le territoire de la Régie représentent une dépense de plus de 4.3 M \$ par année pour ses municipalités membres soit plus de 175 \$ par tonne;

**ATTENDU** que les revenus municipaux en 2009 provenant du programme de compensation financière pour la collecte sélective, pour l'année de référence 2007, ont déjà été budgétés ou comptabilisés à titre de solde recevable afin d'assumer une partie des coûts des activités de recyclage mis en place par la Régie et les municipalités membres;

**ATTENDU** que la Régie ni aucune de ses municipalités membres n'avaient budgété les sommes requises, en cette période de crise, pour maintenir la collecte sélective et, plus spécifiquement, les opérations de tri chez Récupération Mauricie;

**ATTENDU** que le plan d'aide déposé par la Ministre du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs pour soutenir les centres de tri n'offre pas les ressources financières nécessaires au maintien des opérations de Récupération Mauricie;

2009-03-068

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Denis, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appui la régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie dans sa demande d'assistance gouvernementale pour le recyclage

- réitère à la Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, leur insatisfaction concernant son plan de soutien aux centres de tri;
- requière promptement une aide financière distincte et temporaire, afin d'aider le monde municipal, en cette période de crise, à maintenir les programmes de collecte sélective dans l'atteinte des objectifs de la politique Québécoise de gestion des matières résiduelles;
- recommande à la Ministre de mettre en place un programme équitable d'aide financière aux municipalités pour assurer le maintien de la collecte sélective et du tri des matières en fonction des efforts qu'elles ont déployés pour atteindre les objectifs de la politique Québécoise de gestion des matières résiduelles;
- avise la Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, que, si les municipalités n'obtiennent pas d'aide financière additionnelle du gouvernement, elles seront dans l'obligation d'établir un plan de contingence afin de récupérer à même d'autres activités reliées à la gestion des matières résiduelles réalisées sur leur territoire les sommes essentielles au maintien du service de collecte sélective

ADOPTÉE

**15. Adjudication de contrat – Rénovation chalets des loisirs**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité avait demandé des soumissions sur invitation pour la rénovation du sous-sol du chalet des loisirs;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) soumissionnaires ont été invités à déposer une offre de service, soit :

<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Montant</b>
Construction Martin Périgny et Fils	22,826.46\$
Les Constructions Gaétan Hamelin	27,355.26\$
Construction Marcel Genest	Pas déposé
Construction Guy Germain	Pas déposé

2009-03-069

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat à Construction Martin Périgny et Fils pour la somme de 22,826.46\$. Il est de plus résolu de déposer une aide financière dans le cadre du programme pacte rural 2008-2009.

ADOPTÉE

**16. Demande de majoration de la subvention annuelle à la Ministre des Transports**

**CONSIDÉRANT** que depuis 1993, suite à un transfert effectué par le Ministère des Transports, les municipalités ont l'obligation d'entretien et d'amélioration des routes de classes 1,2 et 3.

**CONSIDÉRANT** que pour atténuer l'impact fiscal d'un tel transfert, le ministère avait déterminé que l'effort fiscal demandé aux contribuables des municipalités locales devait être de l'ordre de 0,14 du 100\$ de la richesse foncière uniformisée ;

**CONSIDÉRANT** que la progression des coûts d'entretien et d'amélioration, malgré l'augmentation de la richesse foncière des municipalités, a fait en sorte que l'effort fiscal dépasse de loin ce qui avait été initialement établi ;

**CONSIDÉRANT** que le 13 Janvier 2009, le maire de Saint-Stanislas a adressé, chiffres à l'appui, une demande à madame Julie Boulet, Ministre des Transports du Québec, lui requérant de revoir la politique d'octroi de subvention du ministère afin de respecter l'effort fiscal maximum de 0,14 du 100\$ de richesse foncière uniformisée.

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables partage les motifs invoqués dans cette résolution ;

**2009-03-070**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), d'exiger du Ministère des Transports qu'il revoit sa politique d'octroi de subvention afin de respecter l'effort fiscal maximum de 0,14\$ du 100\$ d'évaluation foncière uniformisée.

ADOPTÉE

**17. Ministère des Transports - Offre de contrat –Fauchage des abords de routes**

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Transports offre le fauchage des abords de routes à la municipalité pour la somme de 500\$ par année pour 20.52km.

**CONSIDÉRANT** que cette somme est inférieure à ce qu'il en coûterait réellement

**2008-03-071**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis, et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables refuse l'offre du Ministère des Transports.

ADOPTÉE

**18. Remerciement au Canadien National et Monsieur Yvan Hamelin**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a bénéficié de 15 appareils respiratoires autonomes avec 20 bouteilles d'air.

**2009-03 -072**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables envoie une lettre de remerciement au Canadien National et à M. Yvan Hamelin.

**19. Service de protection incendie - Autorisation d'utilisation de l'habit de combat.**

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de sa formation M. Karl Bédard a besoin d'utiliser l'habit de combat de la municipalité

**2009-03-073**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise M. Karl Bédard à utiliser l'habit de combat de la municipalité pour la durée de ses besoins de formation.

ADOPTÉE

**20. Reporté**

**21. Reporté**

**22. Kiosque PPVM – Appel de candidatures**

**2009-03-074**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande un appel de candidatures pour quatre (4) postes au kiosque touristique du parc de la Pointe du Vieux Moulin. Les candidats doivent être âgés de plus de 16 ans. Les curriculum vitae seront reçus au bureau municipal jusqu'au 27 mars 2009.

ADOPTÉE

**23. Demande de soutien financier - Carrefour Culturel Mékin'Art**

**2009-03-075**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, accepte de prendre une publicité au coût de \$250.00

ADOPTÉE

**24. Fédération Canadienne des Municipalités- Mobilité de main d'œuvre entre les provinces**

**2009-03-076**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables que la Fédération Canadienne des Municipalités évalue en profondeur; l'impact potentiel des accords commerciaux interprovinciaux existants ou projetés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, l'impact potentiel d'un amendement à l'Accord sur le commerce intérieur pour y inclure des amendes pouvant atteindre 5millions de dollars;

Il est aussi proposé que la Fédération Canadienne des Municipalités en appelle aux gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux du Canada pour qu'ils consultent étroitement les municipalités, à travers la Fédération Canadienne des Municipalités, avant de conclure ou d'amender des accords de commerce interprovinciaux.

ADOPTÉE

**25. Avis de motion pour modifier le règlement 2008-481 sur la location de salle afin de modifier les heures d'ouvertures pendant la période des fêtes**

**2009-03-077**

Yvon Bourassa donne avis de motion que le conseil étudiera et modifiera le règlement sur la location des salles afin de modifier les heures d'ouvertures pendant la période des fêtes.

**26. Collecte et transport des déchets commerciaux par conteneur**

**CONSIDÉRANT** le contrat de cueillette et de transport des déchets par conteneur

**CONSIDÉRANT** que certains commerçants n'ont pas besoin d'une desserte à l'année

**2009-03-78**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à corriger les factures des desdits commerçants et expédie une note de crédit à la compagnie MATREC.

ADOPTÉE

**27. Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ)**

**2009-03-079**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à participer au congrès de l'ADMQ les 6, 7 et 8 mai 2009 dans la région de l'Outaouais et que les frais d'inscription de séjour et de déplacement soient assumés par la municipalité.

ADOPTÉE

**28. Formation de L'A.D.M.Q.**

**2009-03-080**

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à participer aux formations suivantes;

26 Mars	Aspects juridiques de l'administration municipale- Drummondville
23 Avril	La gestion des ressources humaines et la rémunération globale – Shawinigan
29 Avril	Formation en gestion municipale-Volet greffe- Drummondville
4 Juin	Encadrer et motiver une équipe de travail – Shawinigan et que les frais d'inscription et de déplacement soient assumés par la municipalité.

ADOPTÉE

**29. Cérémonie - Désignation commémorative de la bibliothèque**

**CONSIDÉRANT** La Semaine des bibliothèques du 17 au 24 octobre 2009

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a entreprise des démarches en vue de nommer la bibliothèque au nom de Mme Rita Brouillette

**2009-03-081** Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, prépare une cérémonie de désignation à l'intérieur de la semaine des bibliothèques soit entre le 17 et 24 octobre prochain.

ADOPTÉE

**30. Centre d'Action Bénévoles Mékinac - 25<sup>E</sup> Anniversaire de fondation**

**2009-03-082** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, Gala réserve deux (2) billets pour la journée de reconnaissance aux bénévoles de Mékinac, le 18 avril 2009.

ADOPTÉE

**31. Colloque de la sécurité civile mission santé les 7 et 8 mai prochains**

**2009-03-083** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, de nommer M. Jean-Pierre Delisle représentant de la municipalité au colloque de la sécurité civile au Château Mont St-Anne les 7 et 8 mai prochain et que ses frais de séjours et de déplacement soit assumé par la municipalité.

ADOPTÉE

**32. Ventes pour taxes- Mandater un représentant**

**2009-03-084** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, nomme Michel Désaulniers représentant de la Municipalité lors de la vente pour taxes.

ADOPTÉE

**33. Sablière-municipal renouvellement du certificat d'autorisation**

**CONSIDÉRANT** que le certificat d'autorisation viendra à échéance le 31 mars 2009

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de renouveler le dit certificat

**2009-03-085** Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à présenter une demande de renouvellement au Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉE

**34. Appel de candidature poste d'inspecteur-adjoint en bâtiment**

**2009-03-086**

Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables procède à un appel de candidature pour un poste temporaire d'inspecteur-adjoint en bâtiment et en environnement. Les candidatures seront reçues jusqu'au 17 avril 2009 à 11 h au bureau municipal. Il est de plus résolu de nommer sur le comité d'embauche, le conseiller Yvon Bourassa, le directeur général Michel Désaulniers ainsi que l'inspecteur en bâtiment Madame Kathy Bacon.

ADOPTÉE

**35. Sablère-Ministère des Transports**

**2009-03-087**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (4), que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à faire les démarches nécessaires en vue d'acquérir les terrains de l'ancienne Sablière du Ministère des Transports au 1er Rang Price.

ADOPTÉE

**36. Varia**

**a. Demande d'aide financière Club de golf Tawachiche (Club de Golf Le St-Rémi)**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière déposée par le Club de golf Tawachiche

**ATTENDU** Que le Club de golf Tawachiche a été constitué le 11 juin 1970 comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec

**CONSIDÉRANT** l'article 93 et 94 de la loi sur les compétences municipales

**CONSIDÉRANT** l'apport majeur en retombée touristique, en emplois pour notre municipalité

**CONSIDÉRANT** les démarches entreprises par l'organisme auprès des différents partenaires financiers

**CONSIDÉRANT** que le club de golf est sur notre territoire

**2009-09-088**

Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Jean-Pierre Delisle que la municipalité de Lac-aux-Sables accorde une aide financière de \$5,000.00 au Club de golf Tawachiche pour l'année 2009.

ADOPTÉE

**b. Étude géotechnique mandat LVM Technisol**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de 3, 500\$ de la firme LVM Technisol pour mettre à jour l'étude géotechnique pour le projet des bassins aérés

**CONSIDÉRANT** les recommandations favorables de notre consultant la firme Pluritech

2009-03-89 Il est proposé par Marielle Denis appuyé par Jacques Champagne que la municipalité de Lac-aux-Sables accorde l'étude Géotechnique à la firme LVM Technisol.

ADOPTÉE

**c. Procédure d'entretien des chemins**

**2009-03-090** Il est proposé par Jacques Champagne appuyé Par Yvon Bourassa qu'on établisse une procédure d'entretien des chemins et de nettoyage des ponceaux de façon à diminuer les plaintes et d'offrir un meilleur service aux citoyens.

ADOPTÉE

**d. Appel de services déneigement de la coopérative de logement**

**2009-03-091** Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Marielle Denis de faire un appel de services auprès de nos entrepreneurs pour déneigement du stationnement de la rue Lavallée

ADOPTÉE

**e. Détour pont de St-Casimir**

**2009-03-092** Il est proposé par Yvon Bourassa appuyé par Jacques Champagne de demander soit au Ministère des Transports ou à la Municipalité de St-Casimir d'ajouter des arrêts obligatoires sur le chemin Lefebvre et au rang de la rivière Noire pendant la durée des travaux pour le pont et d'entretenir le chemin de détour aussi bien qu'un route numérotée

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 8H50

Fin : 9H10

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussigné, Michel Désaulniers, Directeur général & Secrétaire-trésorier de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

---

Michel Désaulniers  
Directeur général & Secrétaire-trésorier

### **37. Levée de l'assemblée**

**2009-03-088**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 9 h 10.

ADOPTÉE

---

M. Marius St-Amant,  
Maire

---

M. Michel Désaulniers,  
Directeur général & Secrétaire-trésorier